

## Communiqué de presse

Entzheim, le 04 octobre 2021

### L'Aéroport de Strasbourg s'engage à la réduction de son empreinte carbone

**L'Aéroport de Strasbourg s'engage dans une démarche environnementale visant à une réduction volontaire de ses émissions de CO2 et rejoint ainsi la liste des aéroports accrédités par l'ACI-Europe<sup>1</sup>.**

Le 15 juillet dernier, l'Aéroport de Strasbourg a atteint le niveau 1 de l'ACA (rejoignant ainsi les 60 Aéroports accrédités dans 15 pays européens), un programme de certification en matière de gestion carbone, mis en place par ACI Europe.

Investi depuis plus de 20 ans dans une politique environnementale forte, axée sur la réduction de son impact environnemental et la maîtrise des nuisances sonores, l'Aéroport de Strasbourg vise le niveau 3 de l'ACA d'ici 2025. L'adhésion au programme *Airport Carbon Accreditation* est le premier pas de l'Aéroport de Strasbourg vers un engagement durable dans la réduction et le contrôle de ses émissions, de façon à être en phase avec les objectifs mondiaux de lutte contre le changement climatique.

De nombreuses actions ont déjà été mises en application<sup>2</sup> et le renouvellement de la Charte de l'Environnement d'ici la fin de l'année 2021 est l'occasion de réaffirmer ses engagements mais également d'aller au-delà des exigences réglementaires dans ce domaine. L'Aéroport de Strasbourg s'engage en effet dans une démarche de réduction volontaire de ses émissions de CO2 et rejoint ainsi la liste des aéroports accrédités par l'ACA (*Airport Carbon Accreditation*).

Qu'est-ce que le programme *Airport Carbon Accreditation* (ACA) ?

L'ACA est un programme international et indépendant de certification en matière de gestion carbone, mis en place par l'ACI Europe<sup>3</sup>. Cette certification évalue et reconnaît la démarche entreprise par les aéroports afin de réduire leurs émissions en gaz à effet de serre.

La démarche est volontaire et comprend 6 niveaux de certifications :

- ✓ **Etape 1** Cartographie (recueil, mesure du bilan carbone et engagement de la Direction de l'Aéroport dans une politique de réduction des émissions)
- ✓ **Etape 2** Réduction (gérer et réduire ses émissions carbone). 44 aéroports sont accrédités dans 18 pays, ce qui représente 11.5% du trafic passager européen<sup>4</sup>.
- ✓ **Etape 3** Optimisation (engagement auprès des tiers et mesure de leurs émissions). 20 aéroports sont accrédités dans 10 pays, ce qui représente 25.8% du trafic passager européen.
- ✓ **Etape 3+** Neutralité (compensation des émissions résiduelles du scope 1 et 2). 50 aéroports sont accrédités dans 16 pays, ce qui représente 25.2% du trafic passager européen.

---

<sup>1</sup> Branche européenne de l'association mondiale des aéroports

<sup>2</sup> Comme l'extension du réseau de chaleur, la nouvelle centrale biomasse, le déploiement d'éclairage LED, la rénovation thermique des bâtiments, la mise en place de bornes de recharges pour voitures électriques...).

<sup>3</sup> Association composée de plus de 500 aéroports répartis dans 45 pays européens qui fait avancer les intérêts collectifs des aéroports européens et promeut l'excellence professionnelle dans la gestion et l'exploitation des aéroports tout en apportant une expertise à ses membres notamment en matière d'environnement, de facilitation, de sûreté, de sécurité, mais également sur les questions juridiques.

<sup>4</sup> Source : Airports & CO2 ([airportcarbonaccreditation.org](http://airportcarbonaccreditation.org))

- ✓ **Etape 4** Transformation (extension de la mesure de l’empreinte carbone, réduction des émissions en valeur absolue en accord avec l’Accord de Paris, renforcement de l’engagement des tiers). Aucun aéroport européen ne dispose de cette accréditation.
- ✓ **Etape 4+** Transition Niveau 3+ (Compensation des émissions résiduelles du scope 1 et 2). Il y a actuellement 3 aéroports européens accrédités, ce qui représente 2,1 % du trafic passagers européen.

A l’écoute de ses riverains et conscient des enjeux en matière d’urgence climatique, l’Aéroport de Strasbourg réaffirme ainsi sa responsabilité d’acteur majeur dans son territoire et son rôle de chef de file en tant que gestionnaire dans cette activité particulièrement sensible et stratégique.

M. Renaud Paubelle, Président du Directoire déclare : « *La crise sans précédent de la Covid-19 a accéléré la nécessaire transition écologique de l’Aéroport. Il nous a semblé impératif de poursuivre et d’augmenter nos efforts en termes de rationalisation de notre activité principale en nous adaptant et faisant preuve d’ambition dans la gestion de notre bilan carbone. Adhérer à l’ACA, tout comme près de 40 aéroports français, c’est faire partie de ceux qui créent le monde de demain, qui sera sans conteste résilient, plus vert et plus humain.* »